

MASTER EN MUSIQUE : CHANT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement (UE)



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		43	17			36	17	
Chant	60	24	7	Q1 + Q2	60	17	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	8	4	Q1 + Q2	60	8	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
Art lyrique	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3			6	3	
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Mouvement scénique	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	510	60			435	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ART LYRIQUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		43	15			38	15	
Art lyrique	60	27	7	Q1 + Q2	60	21	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	30	6	4	Q1 + Q2	30	6	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Pratique de l'art lyrique (stages)	30	7	2	Q1 + Q2	30	8	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3			4	2	
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Mouvement scénique	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	390	60			285	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO / ACCORDEON

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	13			42	13	
Instrument	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	16	4	Q1 + Q2
Improvisation	30	2	2		30	2	2	
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	345	60			225	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : PIANO D'ACCOMPAGNEMENT

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		41	19			40	19	
Piano d'accompagnement	60	27	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Formation spécialisée – Accompagnement au piano	60	5	4	Q1 + Q2	60	5	4	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	2	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition (piano)	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle UE CP1 prérequis pour accéder à UE CP2		5	3			3	2	
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		6	3					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Piano	30	3	1	Q1 + Q2				

Totaux : 465 60 315 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ORGUE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		44	21			40	21	
Orgue	60	20	7	Q1 + Q2	60	16	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	8	4	Q1 + Q2	60	8	4	Q1 + Q2
Improvisation (orgue)	60	8	4	Q1 + Q2	30	8	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Clavier 2 ^e instrument	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		5	3			2	1	
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	1	Q1 + Q2
Totaux :	495	60			345	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : CORDES / VENTS / PERCUSSIONS

Alto, Contrebasse, Violon, Violoncelle

Basson, Clarinette, Cor, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Trombone, Trompette, Tuba, Percussions

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	19			42	17	
Instrument	60	24	7	Q1 + Q2	60	21	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	12	4	Q1 + Q2	60	12	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	3	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition	15	1	2	Q1 + Q2				
Etude des traits d'orchestre	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
Orchestre	60	4	2	Q1 + Q2	60	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	435	60			300	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : HARPE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	17			42	17	
Harpe	60	24	7	Q1 + Q2	60	20	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	15	4	Q1 + Q2
Lecture et transposition (harpe)	15	1	2	Q1 + Q2	15	1	2	Q1 + Q2
Etude des traits d'orchestre (harpe)	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Orchestre	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	390	60			270	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : GUITARE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	15			42	15	
Guitare	60	28	7	Q1 + Q2	60	23	7	Q1 + Q2
Musique de chambre	60	15	4	Q1 + Q2	60	16	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique (guitare)	30	2	2	Q1 ou Q2				
Lecture et transposition (guitare)	15	1	2	Q1 + Q2	15	1	2	Q1 + Q2
Improvisation (guitare)					30	2	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	360	60			240	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE (CORDES et VENTS)

Viole de gambe, Violon baroque, Violoncelle baroque, Violone
Cor naturel, Flûte à bec

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		46	15			42	13	
Instrument	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	60	13	4	Q1 + Q2	60	14	4	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	15	3	2	Q1 + Q2	15	4	2	Q1 + Q2
Lecture et transposition (musique ancienne)	15	1	2	Q1 + Q2				
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		3	2					
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	345	60			210	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : MUSIQUE ANCIENNE – CLAVECIN

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		44	17			40	17	
Clavecin	60	26	7	Q1 + Q2	60	22	7	Q1 + Q2
Clavier 2 ^e instrument	30	2	2	Q1 + Q2	30	2	2	Q1 + Q2
Musique de chambre – Musique ancienne	60	10	4	Q1 + Q2	60	10	4	Q1 + Q2
Harmonie pratique – Basse continue	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		5	3			2	1	
Théorie de la musique ancienne	30	2	1	Q1 + Q2				
Improvisation (clavecin)	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Totaux :	435	60			315	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : INFORMATIQUE MUSICALE

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		39	19			34	19	
Informatique musicale	60	29	7	Q1 + Q2	60	24	7	Q1 + Q2
Informatique – Conception interactive	30	2	4	Q1 + Q2	30	2	4	Q1 + Q2
Orchestration <u>ou</u> Arrangement	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Ecritures	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		7	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	2	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle UE CP1 prérequis pour accéder à UE CP2		3	2			5	2	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
Stages d'observation					30	4	1	Q1 + Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		9	5			4	2	
Techniques de prise de son	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Acoustique spécifique et facture instrumentale	15	1	1	Q1				
Direction d'orchestre	30	2	1	Q1 ou Q2	30	2	1	Q1 ou Q2
Composition acousmatique	30	2	1	Q1 ou Q2				

Totaux : 435 60

315 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : ECRITURES CLASSIQUES

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		40	19			30	15	
Analyse et écritures – Ecritures approfondies	60	20	7	Q1 + Q2	60	20	7	Q1 + Q2
Analyse et écritures – Analyse approfondie	60	5	4	Q1 + Q2	60	4	4	Q1 + Q2
Formation musicale	90	9	4	Q1 + Q2				
Harmonie pratique	60	6	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		9	3			12	3	
Formation aux langages contemporains	30	3	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains – Formation approfondie					60	6	1	Q1 + Q2
Clavier pour écritures et théorie	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Totaux :	510	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : DIRECTION CHORALE

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		25	15			35	19	
Direction chorale	60	17	7	Q1 + Q2	60	23	7	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	4	Q1 + Q2	30	4	4	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	4	4	Q1 + Q2	60	6	4	Q1 + Q2
Chant d'ensemble – Chant liturgique					30	2	4	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		24	6			7	2	
Analyse et écritures – Ecritures approfondies	60	4	1	Q1 + Q2				
Analyse et écritures – Analyse approfondie	60	4	1	Q1 + Q2				
Formation musicale	90	9	1	Q1/Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains – Formation approfondie					60	4	1	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Accompagnement – Formation de chef de chant	30	2	1	Q1/Q2				
Totaux :	600	60			345	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : FORMATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		34	22			29	20	
Formation musicale	60	12	7	Q1 + Q2	60	12	7	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	5	4	Q1 + Q2	30	5	4	Q1 + Q2
Direction de chœur	30	5	2	Q1 + Q2				
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Chant d'ensemble	60	8	7	Q1 + Q2	60	8	7	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		15	7			13	6	
Créativité musicale	30	5	2	Q1 + Q2	30	5	2	Q1 + Q2
Improvisation					30	3	1	Q1 + Q2
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	30	4	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Rythmique et mouvement	30	4	2	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				
Totaux :	480	60			375	60		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.

MASTER EN MUSIQUE : EDUCATION MUSICALE

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle
Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppín 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
UE Finalité artistique UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		32	13			32	13	
Pédagogie musicale	90	21	7	Q1 + Q2	90	21	7	Q1 + Q2
Harmonie pratique	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Accompagnement – Pratiques musicales collectives	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
Chant – Initiation aux techniques vocales	30	4	2	Q1 + Q2	30	4	2	Q1 + Q2
UE TFE UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		2	2			15	2	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
UE Culture musicale		6	4			2	2	
Histoire approfondie de la musique	30	2	1	Q1				
Séminaires, visites, concerts	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Auditions commentées	15	1	1	Q1/Q2	15	1	1	Q1/Q2
Histoire comparée des arts	30	2	1	Q1				
UE Culture professionnelle		3	2			1	1	
Marketing	30	2	1	Q2				
Aspects légaux et juridiques	15	1	1	Q1				
Techniques interactives (communication)					15	1	1	Q2
UE Formation complémentaire UE FC1 prérequis pour accéder à UE FC2		17	4			10	1	
Créativité musicale	30	5	2	Q1 + Q2	30	5	2	Q1 + Q2
Stages – Interactivité	30	6	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
Rythmique et mouvement	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Direction de chœur	30	2	2	Q1 + Q2				
Formation aux langages contemporains	30	2	1	Q1 + Q2				

Totaux : 480 60 345 60

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.



Référentiel de compétences des MASTERS EN MUSIQUE (tous instruments)

Domaine : Musique (type long)
Deuxième cycle (120 ECTS)
Niveau (du Cadre des Certifications) : 7
Année académique : 2024-2025

1. Réaliser, recréer, créer, manipuler et / ou produire de la musique à un niveau professionnel élevé, en exprimant ses propres concepts artistiques et en reflétant une personnalité musicale bien développée.
2. Démontrer une connaissance approfondie et critique des pratiques, des langages, des formes, des matériaux, des technologies et des techniques de la musique, des contextes historiques et théoriques, qui se traduit en des compétences artistiques approfondies et créatives par rapport au répertoire, aux styles, aux traditions d'interprétation de leur discipline.
3. Démontrer des compétences fondées en pensée et en conscience critiques.
4. Faire preuve d'aisance et de compétence dans l'utilisation d'une gamme de compétences sociales et de communication adaptées au contexte.
5. Démontrer une capacité à créer, réaliser et exprimer ses propres concepts artistiques, en veillant à ce que tous les éventuels points faibles dans les compétences liées aux domaines de l'exercice individuel de leur art, de la répétition, de la lecture, de l'audition, de la créativité et la créativité aient été abordés.
6. Jouer leur rôle, constructif, dans le travail d'ensemble et / ou d'autres activités de collaboration ou projets.
7. Développer, présenter et réaliser des programmes cohérents et adaptés à un large éventail de contextes d'exécution différents.
8. Reconnaître l'interrelation entre la théorie et la pratique, et appliquer ces connaissances pour étayer et renforcer leur propre développement artistique ; identifier et utiliser la littérature pertinente et / ou d'autres ressources appropriées pour nourrir leur pratique et leur développement au sein de leur discipline, genre et / ou domaine d'étude.
9. Démontrer une maîtrise dans une gamme de modes de communication associés à leur pratique et à leur présentation à des publics spécialisés et non spécialistes.
10. Démontrer une compréhension approfondie du rôle du musicien dans la société contemporaine, en recherchant, en s'engageant et en réfléchissant sur des environnements de travail et des contextes professionnels pertinents.
11. Démontrer une attitude positive envers la volonté de s'engager et de s'intéresser au développement personnel et professionnel continu (tout au long de la vie).